

Fiche 27

## DES SITES PRATIQUÉS

### Des activités de loisirs

- ❁ **110** associations de chasse agréées
- ❁ **161** pêcheurs (principalement au carrelet)
- ❁ ainsi que de nombreux promeneurs, amateurs de cueillette, randonneurs

Le Conservatoire du littoral facilite la tenue d'activités de loisirs sur ses sites. Lorsqu'elles sont compatibles avec le respect des paysages, de la biodiversité et des équilibres écologiques, une convention d'usage est signée entre le Conservatoire, le gestionnaire du site et le/les usager(s). Certaines activités peuvent même participer à l'entretien des terrains. Organisées, encadrées ou libres, elles sont nécessairement inscrites dans une démarche de développement durable.



Carrelets de pêche, estuaire de la Gironde.

TÉMOIGNAGE

**David Noé,**  
**Président de la société de chasse de Saint Pierre de Quiberon**

*Site : Côte Sauvage (Morbihan), 728 hectares protégés.  
Gestionnaire : Syndicat Mixte Grand Site Gâvres Quiberon.*

« Nous sommes satisfaits de travailler ensemble. Le Conservatoire nous autorise à chasser sur son territoire. En contrepartie, nous aidons à la gestion des milieux. »

Source : *Ouest France*, octobre 2014.

## Encourager une pêche de loisir responsable

❁ **5,1%** de la population métropolitaine pratique la pêche sur le littoral

Une étude réalisée de 2006 à 2008 par L'IFREMER conclut que 5,1 % de la population française métropolitaine âgée de plus de 15 ans pratique la pêche de loisir, récréative et sportive, en mer (70% de pêcheurs à pieds). Cette activité concernerait donc **2,65** millions de Français métropolitains en 2013.

En considérant une répartition uniforme de cette activité sur le littoral, on peut supposer qu'environ **330.000** pêcheurs de loisir utilisent aujourd'hui les rivages protégés par le Conservatoire (12,6% du linéaire côtier métropolitain) pour s'adonner à cette pratique.

### Programme de sensibilisation sur l'archipel de Chausey

*Site : Iles Chausey, 5.000 hectares protégés.*

*Gestionnaire : Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL).*

Sur l'archipel de Chausey, un programme de sensibilisation sur les bonnes pratiques de pêche à pied de loisir a été mené conjointement, entre 2009 et 2010, par le Conservatoire du littoral et le SyMEL. Ce programme consistait à informer et contrôler les paniers des pêcheurs à pied en fin de marée. Dans cette période, les pêches non réglementaires avaient diminué de 90% à 50% et la connaissance des réglementations en vigueur était multipliée par deux (20% à 40%).

## Les sports de nature

❁ Sport équestre, escalade, plongée, spéléologie, parapente, sports nautiques...

Certains sports de nature sont pratiqués sur les terrains du Conservatoire, dans la limite du respect de l'équilibre écologique des sites.



*Espiguette  
département du Gard  
© F. Larrey*